



## Résiliation de bail, via agence immobilière

Par **mathielilou**, le **15/12/2014** à **14:34**

bonjour, rnlocataire depuis sep 2014 d une maison avec cours ,dés l arrivée dans les lieux j ai été confrontée à plusieurs problèmes .le cumulus est reste en panne pendant 20 jours .puis suite aux intempéries j ai constate des infiltrations d eau le long du conduit de cheminée .les portes donnant sur l extérieur ont gonfle et je me suis retrouvée dans l incapacité de les fermer.Lorsque j ai allume la cheminée ,j ai de nouveau constate que son conduit était directement lie au système d aération et que la fumée se répandait dans la totalité du 1 er étage (comprenant la chambre principale ainsi que les sanitaires ). Aujourd'hui c est au système d évacuation que je suis confrontée .cela fait une semaine que les eaux usées (WC douche évier lavabo etc )se déversent dans la maison .je loue ce logement via une agence immobilière .celle ci prend son temps pour effectuer les réparations nécessaires .Et je suis dans l obligation de les harceler sans cesse.Je ne pense pas pouvoir rester dans ce logement mais malheureusement le bail stipule que le délai pour résilier le bail est de 3 mois.suis je obligée de respecter ce délai ?

Par **cocotte1003**, le **15/12/2014** à **17:52**

Bonjour, oui il faut respecter le préavis de trois mois à moins qu'un nouveau locataire loue avant la fin du préavis, un bailleur ne peut pas percevoir deux fois le loyer d'un même bien. Faites bien une LRAR à l'agence avec copie simple au bailleur en détaillant bien les problèmes que vous avez afin qu'ils ne puissent pas vous être imputés lors de l'état des lieux de sortie, cordialement

Par **moisse**, le **15/12/2014** à **18:16**

Bonjour,  
Vous pouvez aussi effectuer le signalement à votre mairie. Outre les problèmes liés à l'humidité, le fonctionnement de la cheminée peut provoquer incendie et empoisonnement à l'oxyde de carbone.  
Ou vous pouvez négocier avec l'agence un préavis réduit (accord écrit) sous menace d'un signalement.  
L'agence sait bien qu'un peu de temps (maxi 3 mois) avant d'aboutir, mais c'est quand même une source d'ennuis.